

Mégalithes de Carnac : point d'avancement sur la démarche d'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO après l'audition à Paris !



Invitation presse

Démarche UNESCO : une étape franchie

Le dossier des Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan a passé, le 10 octobre 2017, son premier oral devant le Comité National des Biens Français au Patrimoine Mondial.

Qu'est-ce qui a été présenté au CNBFPM ? Quelles conséquences cette audition aura-t-elle sur la démarche d'inscription ? Quelles retombées ?

Nous vous invitons à un point presse pour évoquer tous ces sujets le :

**Le Vendredi 20 octobre à 14h
au Conseil Départemental du Morbihan
2 rue Saint Tropez à Vannes**

En présence d'**Olivier Lepick**, maire de Carnac et de Président de Paysages de Mégalithes, de **François Goulard**, Président du Département et de **Michel Roussel**, Directeur régional des Affaires Culturelles.



Bonjour,

Depuis 2013, l'association *Paysages de Mégalithes* prépare le dossier d'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO des Mégalithes de Carnac, du Golfe du Morbihan et de la baie de Quiberon.

Le mardi 10 octobre dernier, une délégation de l'association a présenté le dossier et passé son 1er grand oral devant le Comité National des Biens Français au Patrimoine Mondial (CNBFPM)*.

Ce premier « grand oral » avait pour objectif de présenter la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bien et son analyse comparative, document qui permet de justifier l'inscription d'un site sur la liste du Patrimoine mondial.

Il s'agit en fait de la seconde des 4 grandes étapes qui constituent le processus de construction d'un dossier.

Que leur a-t-il été présenté ? Quelles conséquences et quelles retombées cette audition aura-t-elle sur la démarche d'inscription ?

Pour le savoir, vous êtes cordialement invités à un point presse qui aura lieu :

Vendredi 20 octobre à 14 h

Le Conseil départemental du Morbihan

Communiqué de presse

Le 18/10/2017 11:35

à l'Hôtel du département à Vannes (2 rue Saint-Tropez) à Vannes

en présence d'Olivier LEPICK, maire de Carnac et Président de Paysages de Mégalithes

de François GOULARD, Président du Département

et de Michel Roussel, Directeur Régional des Affaires Culturelles

** Le CNBFPM est un comité d'experts placé auprès des ministres en charge de la Culture et de l'Écologie qui a pour mission d'accompagner et d'expertiser les dossiers de candidature à l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO.*

Comptant sur votre présence,

Bonne réception,

Bien cordialement

CONTACT

Davy DANO

02 97 54 80 02 · davy.dano@morbihan.fr